

## Barbara Kay : Écoles d'ici et d'ailleurs, apprenez que l'agressivité porte fruits!

Affiché le 10 février 2009, à 9 h 38 par Jonathan Kay

Dans un [article publié le 6 février](#), on apprend qu'une enseignante de Surrey (Royaume-Uni) a décidé de poursuivre les « pleutres » qui lui servaient de patrons pour une somme de 100 000 livres parce qu'ils auraient refusé de la défendre contre l'intimidation dont elle était victime. Or, l'intimidation en question n'était pas le fait de petites brutes faisant la loi dans la cour de l'école, mais de membres musulmans du conseil d'administration nommés en 2003 et qui, selon la plaignante, Erica Connor, avaient pris le contrôle des réunions du conseil et manœuvré pour que la religion prenne une place accrue dans le programme scolaire. Ils auraient notamment fait pression sur la plaignante pour qu'elle tisse des liens avec la mosquée de l'endroit et qu'elle fasse la part belle à la religion musulmane dans ses cours. Lorsqu'elle a voulu résister, elle a aussitôt été étiquetée de « raciste et d'islamophobe ». Au lieu de prendre sa défense, ses supérieurs lui ont signifié qu'elle « n'était pas à l'écoute des besoins des élèves de confession musulmane ». Erica Connor est si bouleversée d'avoir ainsi été livrée en pâture à ses adversaires qu'elle n'est pas certaine de pouvoir recommencer un jour à travailler. Malheureusement, ce qui semble être un détournement en règle du réseau -- supposément laïc -- d'écoles publiques par un groupe d'extrémistes religieux est devenu monnaie courante en Grande-Bretagne et en Europe. Et le plus souvent, c'est par la conciliation que les institutions publiques, les écoles au premier chef, réagissent à l'arrogance et à l'agressivité associées à l'exceptionnalisme musulman, avalisant de façon déshonorante le genre de comportement dénoncé par Erica Connor.

La plupart des Canadiens croiront probablement que ce genre de situation ne peut pas arriver ici. Pourtant, à la lecture de cet article, un récit étrangement semblable m'est immédiatement revenu à la mémoire, non sans susciter chez moi un certain frisson. Il s'agissait cette fois d'une école située en pleine capitale du Canada. Les détails ne sont peut-être pas identiques, mais le problème de fond est le même : là aussi, les dirigeants d'une école se sont défilés lorsqu'une enseignante a subi l'agressivité de musulmans, préférant la laisser se dépêtrer par elle-même pour ne pas risquer un affrontement avec les expansionnistes religieux.

Appelons l'enseignante canadienne « Myriam », même si ce n'est pas son vrai nom.

Descendante juive de survivants de l'Holocauste, Myriam a enseigné le français à temps partiel dans une école secondaire d'Ottawa de 2001 à 2004, période qu'elle décrit aujourd'hui comme

la pire de sa vie. Les élèves à qui elle enseignait étaient majoritairement de confession musulmane et provenaient surtout du Djibouti et de l'Érythrée.

Comme Myriam était consciente de l'antisémitisme quasi généralisé qui régnait parmi ses élèves, elle ne leur a jamais dit qu'elle était juive. Son absence lors des Grandes Fêtes juives n'est cependant pas passée inaperçue; elle a alors commencé à entendre toutes sortes de remarques ouvertement antisémites dans les couloirs, du genre : « Ça sent le Juif, on dirait. Vous ne trouvez pas que ça pue le Juif? » Bien sûr, Myriam s'est plainte à la directrice et à son directeur adjoint. Ils lui auraient alors répondu qu'elle devait bien s'y attendre, puisqu'elle était allée dire qu'elle était juive. C'est donc Myriam qui a dû prendre toutes sortes de moyens pour éviter le harcèlement devenu quotidien.

Par contre, la directrice ne se gênait pas pour réprimander les employés pour le moindre petit geste susceptible de chatouiller la susceptibilité des musulmans. Selon Myriam, elle insistait pour que les employés ne regardent pas les élèves dans les yeux et qu'ils n'utilisent pas l'index pour indiquer à un élève de s'approcher, et elle refusait de sévir contre les élèves musulmans qui étaient physiquement agressifs à l'endroit des enseignants masculins.

Pendant l'invasion de l'Irak, on tenait des minutes de silence en classe. Les élèves pouvaient s'absenter pendant l'hymne national. Les activités et spectacles culturels mettaient uniquement en vedette la réalité musulmane et ne présentaient aucun contenu canadien. Et si les élèves n'avaient pas le droit de parler anglais, ils pouvaient en revanche parler leur langue maternelle à leur guise.

Au printemps 2004, un jeune Djiboutien de 17 ans s'est verbalement attaqué à Myriam en pleine classe. Selon ses souvenirs, il lui aurait dit : « Je n'ai pas à t'écouter : t'es même pas une personne, t'es rien; t'es une Juive, donc t'existes pas. » Même une fois dans le couloir, où elle l'avait suivi après lui avoir ordonné de se rendre au bureau de la directrice, il en remettait et lui répétait sans cesse : « Parle-moi pas, regarde-moi pas; t'es pas un humain, t'es une Juive. » Même si le jeune impertinent a été suspendu pendant 10 jours, aucun suivi n'a été fait. On ne l'a pas contraint à présenter ses excuses, et les élèves n'ont été conviés à aucune séance de sensibilisation. Lors d'un autre incident comparable, où l'élève fautif avait été brièvement suspendu, les parents ont même demandé à la directrice quel pouvait être le problème, puisque l'enseignante visée, lui ont-ils patiemment expliqué, était juive.

Lorsque la directrice a annoncé à Myriam que les deux étudiants en question reviendraient dans sa classe, elle a répondu qu'elle ne pouvait plus travailler dans ces conditions. La commission scolaire a alors décidé de lui accorder un congé payé de deux mois, soit jusqu'à la fin de l'année scolaire, à condition qu'elle prenne sa retraite. Pour se conformer à cette exigence et prendre une retraite anticipée, Myriam a dû racheter l'équivalent de trois années de cotisations à son régime de retraite et déboursé 90 000 \$ de ses poches. Même si un avocat a affirmé à Myriam qu'elle avait tout ce qu'il fallait pour porter l'affaire devant les tribunaux, la perspective de représailles physiques l'a amenée à conclure que le jeu n'en valait pas la chandelle.

Peut-être vous dites-vous : « C'est bien beau, mais on n'a que sa version de l'histoire, et rien ne nous dit que tout s'est passé exactement comme elle le prétend. » Eh bien voici de quoi vous faire réfléchir : à la fin de l'année où Myriam est partie pour de bon (printemps 2004), pas moins de *65 enseignants sur 75* ont demandé un transfert. Sans compter qu'à cause du climat irrespirable, les élèves francophones d'origine canadienne ont complètement déserté l'établissement. D'après Myriam, il y avait des années qu'ils se plaignaient de la situation, et leurs parents ont finalement compris. Peut-être est-il temps que nos commissions scolaires et nos politiciens comprennent eux aussi.